

FFS
Réglementation - Ski de Fond

REGLEMENT – CHAMPIONNATS DE FRANCE

1. Accès aux Championnats de France

Cela concerne les épreuves suivantes :

- Sprint CL – Les Tuffes – 27 mars 2026
- Mass start L – Les Tuffes – 28 mars 2026
- Relais L Comités, U16 à Seniors – Les Tuffes – 29 mars 2025

Les sélections seront nominatives sur la base des résultats de l'année en cours :

U16-U18-U20

Le classement SNT provisoire avant les épreuves concernées sera considéré.
En cas d'annulation, la FFS édictera le nombre de compétitions prises en compte.

Les effectifs seront les suivants :

U16 D	25	U18 D	35	U20 D	20
U16 H	30	U18 H	45	U20 H	35

Seniors

L'accès aux Championnats de France se fera :

- Selon le classement SNT provisoire avant les épreuves concernées : sélection des 20 premières dames et 20 premiers hommes,
- Sera ensuite considéré le classement aux points FFS FOND : seront sélectionnés les athlètes dames qui ont moins de 40 pts et les hommes qui ont moins de 35 pts.
- Les demandes particulières motivées pourront être faites à la FFS, à transmettre au Responsable des circuits nationaux, Anaël HUARD - ahuard@ffs.fr.

Seront ajoutés nominativement les sélectionnés internationaux dans la discipline ski de fond par la FFS - hors sélection élargie dans le cas d'une OPA en France - qui ne figureraient pas dans ces sélectionnés.

Pourront être ajoutés les athlètes des Équipes de France A des disciplines nordiques.

Pour l'épreuve de relais, pourra participer un athlète non sélectionné individuellement pour compléter une équipe, uniquement si aucun athlète de la catégorie n'est sélectionné individuellement.

Une équipe doit comporter au minimum 1 athlète sélectionné individuellement.

2. Championnat de France individuels U16-U18-U20-U23-Senior

Les épreuves des Championnats de France seront les suivantes :

Poursuite Libre – Lamoura/Les Tuffes – 15 mars 2026

Les titres seront décernés dans les catégories suivantes : U16 Dames – U16 Hommes

Sprint Classique – Les Tuffes – 27 mars 2026

Les titres seront décernés dans les catégories suivantes :

U16 dames	U18 dames	U20 dames	U23 dames	Senior dames
U16 hommes	U18 hommes	U20 hommes	U23 hommes	Senior hommes

Mass start Libre – Les Tuffes – 28 mars 2026

Les titres seront décernés dans les catégories suivantes :

U18 dames	U20 dames	U23 dames	Senior dames
U18 hommes	U20 hommes	U23 hommes	Senior hommes

3. Championnat de France par Comités – Épreuves par équipes

Pour chacune des épreuves par équipes, il sera présenté

- 1 podium de la course,
- 1 podium des Championnats de France, où ne sera considérée que la meilleure équipe de chaque comité.

3.1 U16 : Team sprint mixte – Les Fourgs – 22 février 2026

Les équipes seront composées d'une dame et d'un homme.

3.2 U18 : Relais mixte – Les Fourgs – 22 février 2026

L'épreuve se déroulera en style classique.

Le format sera le suivant : 3km dame + 5km homme + 5km homme (années paires), 5km homme + 5km homme + 3km dames (années impaires),

3.3 U16 à Seniors : Relais – Les Tuffes – 29 mars 2026

1 épreuve féminine et 1 épreuve masculine se dérouleront.

Ces épreuves se courront en style libre.

Le format sera le suivant : 1 U16 ou U18 : 3km + 1 U20 : 5km + 1 Senior : 5km.

4. Championnat de France de relais par Clubs – Les Saisies – 5 avril 2026

Pour s'inscrire à ces Championnats de France, les clubs devraient compter dans leurs rangs un certain nombre de Délégués Techniques actifs : au moins 2 pour les 1^{ères} divisions et au moins 1 pour les 2^{èmes} divisions.

Les clubs ont la possibilité d'engager jusqu'à 3 équipes masculines et 3 équipes féminines. Pour engager davantage d'équipes, ils devront obtenir l'accord des organisateurs en concertation avec la FFS.

Fartage de glisse

Le fart sera imposé et fourni par la FFS.

Chaque athlète devra se présenter à l'entrée de l'aire de départ avec sa paire de ski de course raclée, l'organisation lui appliquera un fart liquide juste avant le départ.

Le Comité de Ski du club organisateur sera impliqué dans la coordination de ce protocole.

À l'issue du fartage commun, le coureur trouvera ses skis dans des racks dans l'aire de départ.

Le coureur est responsable de se munir de ses skis et pourra être sanctionné s'il se munit des skis d'un autre concurrent.

Afin d'éviter ce type d'erreur, il appartient à l'organisateur de placer un régulateur.

Divisions masculines

Le format sera un relais en mass-start, composé de :

- 1 U15 – 3km classique
- 1 U16 ou U18 – 5km classique
- 1 U20 – 7,5km libre
- 1 Senior – 7,5km libre

La 1^{ère} division est constituée de 24 clubs dont la liste est établie selon les résultats de l'année précédente.

La 2^{ème} division est constituée des autres clubs.

Montée-descente

Les 6 clubs les mieux classés de 2^{ème} division accéderont en 1^{ère} division l'année suivante.

Les 6 clubs les moins bien classés en 1^{ère} division (ou absents ou disqualifiés) descendront en 2^{ème} division l'année suivante.

Sera pris en compte pour déterminer les montées et descentes entre divisions le résultat de la meilleure équipe de chaque club, qu'elle soit inscrite en « Equipe 1 », « Equipe 2 », ou « Equipe 3 ».

Ce tableau donne la composition de la 1^{ère} division masculine pour 2026.

Tous les autres clubs sont en 2^{ème} division masculine.

1 ^{ère} division FEMININE 2026 - Selon classements 2025				
1 CS LA CLUSAZ	MB	13 CS SAISIES		SA
2 CS VILLARD	DA	14 US AUTRANNAI		DA
3 VILLARD/BOEG	MB	15 SC RANSPACH		MV
4 CS LA FECLAZ	SA	16 PREMANON SC		MJ
5 SCNP ROCHOIS	MB	17 MTGVE V/CLAR		AP
6 SC ARECHES	SA	18 SNB CHAMROUS		DA
7 SC GD BORNAN	MB	19 DRAGONS ANNY		MB
8 SC D'AGY	MB	20 CS MERIBEL		SA
9 NORD MEGEVE	MB	21 VERCORS SKF		DA
10 CS CHAMONIX	MB	22 SALLANCHES		MB
11 SA MEAUDRAIS	DA	23 CN REVARD		SA
12 OYE-PALLET	MJ	24 ES SAUGETTE		MJ

Divisions féminines

Le format sera un relais en mass-start, composé de :

- 1 U15 - 3km classique
- 1 U16 ou U18 - 4km classique
- 1 U20 ou Senior - 5km libre

La 1^{ère} division est constituée de 24 clubs dont la liste est établie selon les résultats de l'année précédente.

La 2^{ème} division est constituée des autres clubs.

Montée-descente

Les 6 clubs les mieux classés de 2^{ème} division accéderont en 1^{ère} division l'année suivante.

Les 6 clubs les moins bien classés en 1^{ère} division (ou absents ou disqualifiés) descendront en 2^{ème} division l'année suivante.

Sera pris en compte pour déterminer les montées et descentes entre divisions le résultat de la meilleure équipe de chaque club, qu'elle soit inscrite en « Equipe 1 », « Equipe 2 », ou « Equipe 3 ».

Ce tableau donne la composition de la 1^{ère} division féminine pour 2026.

Tous les autres clubs sont en 2^{ème} division féminine.

1 ^{ère} division MASCULINE 2026 - Selon classements 2025			
1 SC GD BORNAN	MB	13 SC MENURIES	SA
2 CS LA FECLAZ	SA	14 DRAGONS ANNY	MB
3 SNO	DA	15 MTGVE V.CLAR	AP
4 SA MEAUDRAIS	DA	16 SC GRANDVAUX	MJ
5 SCNP ROCHOIS	MB	17 SC RANSBACH	MV
6 SN CHARTREUS	DA	18 CS MERIBEL	SA
7 CS VILLARD	DA	19 BASS/RUPT SN	MV
8 US AUTRANNAI	DA	20 SNB CHAMROUS	DA
9 CS LA CLUSAZ	MB	21 LA BRESSAUME	MV
10 VILLARD/BOEG	MB	22 PRAZ LYS/SOM	MB
11 OLYMP MT DOR	MJ	23 GAP-BAYARD	AP
12 HT JURA SKI	MJ	24 CN REVARD	SA

Résultats - Remises des prix

Pour chaque division, il sera présenté :

- 1 podium de la course,
- 1 podium des Championnats de France, où ne sera considérée que la meilleure équipe de chaque club.

Fusion de clubs

Dans le cas où des clubs seraient amenés à fusionner pour la saison suivante, le classement du meilleur de ces clubs sera considéré pour déterminer l'appartenance à la 1^{ère} ou la 2^{ème} division.

Mutation

Il ne sera pas possible pour un coureur qui a changé de club en cours de saison de participer aux Championnats de France des clubs (Rappel : saison de licence : 15 octobre - 14 octobre)

5. Challenge national ski de fond U15 – Col de Porte (DA) – 7 & 8 février 2026

Formats

Jour 1 – Sprint Libre : parcours de 800m environ, varié et technique.

- 2 sprints totalement distincts (Qualification, phases finales, remise des prix) seront programmés.
- Une alternance est mise en place : 2026 : hommes puis dames
2027 : dames puis hommes
...etc.
- Selon le résultat de la qualification, 100 dames et 100 hommes courront les poules de 10 athlètes (1 à 10 de la qualification, 11 à 20, 21 à 30, 31 à 40...etc).
Toutes les poules courront 3 courses (Tour 1, Tour 2, Tour 3).
Entre chaque tour, les 3 premiers athlètes d'une poule monteront dans la poule « supérieure » au tour suivant, et les 3 derniers descendront dans la poule « inférieure » au tour suivant.
Le résultat final est le classement des poules à l'arrivée du tour 3 pour les 100 premières et premiers, puis selon le résultat de la qualification pour les autres.
- Athlètes non qualifiés : L'organisateur devrait proposer des ateliers de type vitesse ludiques.

Jour 2 : Individuelle Classique : dames 4km, hommes 5km.

Inscriptions

L'organisateur devra faire parvenir une invitation à tous les comités régionaux, qui en assureront la transmission aux clubs.

Les inscriptions doivent impérativement être effectuées par les clubs via WEBFFS, aucune inscription privée ou par téléphone ne sera acceptée.

Les inscriptions devront parvenir à l'organisateur au plus tard 5 jours avant l'épreuve

La FFS transmettra les listes d'inscrits à chaque comité, qui répartira ses athlètes dans les groupes de départ.

Constitution des listes de départ :

Jour 1 – Sprint : en fonction des groupes de départ donnés par les comités.

Jour 2 – Individuelle : en fonction des résultats du sprint.

Fartage

Le fart sera imposé et fourni par la FFS.

Chaque athlète devra se présenter à l'entrée de l'aire de départ avec sa paire de ski de course raclée, l'organisation lui appliquera un fart liquide juste avant le départ.

À l'issue du fartage commun, le coureur trouvera ses skis dans des racks dans l'aire de départ.

Le coureur est responsable de se munir de ses skis et pourra être sanctionné s'il se munit des skis d'un autre concurrent.

Afin d'éviter ce type d'erreur, il appartient à l'organisateur de placer un régulateur.

Classements

Plusieurs classements seront établis :

- Un classement individuel pour chaque course, homme et dame,
- Un classement individuel « Challenge National Hiver Ski de fond » chez les hommes et chez les dames, par addition des points place des 2 jours de course selon le barème ci-dessous.
Il n'est pas obligatoire de courir les 2 jours pour être classé.

En cas d'ex-aequos :

- D'abord est considérée la meilleure place des 2 compétitions,
- Puis est considérée la place obtenue lors de la qualification.
- Un classement club par addition des points place de la meilleure dame et du meilleur homme de chacun des 2 jours de course selon le barème ci-dessous.

Place	Pts	Place	Pts	Place	Pts	Place	Pts	Place	Pts	Place	Pts	Place	Pts	Place	Pts	Place	Pts
1	1000	64	118	127	97	190	78	253	62	316	47	379	31	442	15		
2	900	65	118	128	97	191	78	254	62	317	46	380	31	443	15		
3	820	66	117	129	96	192	78	255	62	318	46	381	30	444	15		
4	750	67	117	130	96	193	77	256	62	319	46	382	30	445	14		
5	710	68	117	131	96	194	77	257	61	320	46	383	30	446	14		
6	670	69	116	132	95	195	77	258	61	321	45	384	30	447	14		
7	630	70	116	133	95	196	77	259	61	322	45	385	29	448	14		
8	590	71	116	134	95	197	76	260	61	323	45	386	29	449	13		
9	550	72	115	135	94	198	76	261	60	324	45	387	29	450	13		
10	520	73	115	136	94	199	76	262	60	325	44	388	29	451	13		
11	490	74	115	137	94	200	76	263	60	326	44	389	28	452	13		
12	460	75	114	138	93	201	75	264	60	327	44	390	28	453	12		
13	440	76	114	139	93	202	75	265	59	328	44	391	28	454	12		
14	420	77	114	140	93	203	75	266	59	329	43	392	28	455	12		
15	400	78	113	141	92	204	75	267	59	330	43	393	27	456	12		
16	380	79	113	142	92	205	74	268	59	331	43	394	27	457	11		
17	362	80	113	143	92	206	74	269	58	332	43	395	27	458	11		
18	344	81	112	144	91	207	74	270	58	333	42	396	27	459	11		
19	326	82	112	145	91	208	74	271	58	334	42	397	26	460	11		
20	308	83	112	146	91	209	73	272	58	335	42	398	26	461	10		
21	292	84	111	147	90	210	73	273	57	336	42	399	26	462	10		
22	276	85	111	148	90	211	73	274	57	337	41	400	26	463	10		
23	260	86	111	149	90	212	73	275	57	338	41	401	25	464	10		
24	246	87	110	150	89	213	72	276	57	339	41	402	25	465	9		
25	232	88	110	151	89	214	72	277	56	340	41	403	25	466	9		
26	220	89	110	152	89	215	72	278	56	341	40	404	25	467	9		
27	208	90	109	153	88	216	72	279	56	342	40	405	24	468	9		
28	198	91	109	154	88	217	71	280	56	343	40	406	24	469	8		
29	188	92	109	155	88	218	71	281	55	344	40	407	24	470	8		
30	180	93	108	156	87	219	71	282	55	345	39	408	24	471	8		
31	172	94	108	157	87	220	71	283	55	346	39	409	23	472	8		
32	166	95	108	158	87	221	70	284	55	347	39	410	23	473	7		
33	160	96	107	159	86	222	70	285	54	348	39	411	23	474	7		
34	155	97	107	160	86	223	70	286	54	349	38	412	23	475	7		
35	151	98	107	161	86	224	70	287	54	350	38	413	22	476	7		
36	147	99	106	162	85	225	69	288	54	351	38	414	22	477	6		
37	144	100	106	163	85	226	69	289	53	352	38	415	22	478	6		
38	141	101	106	164	85	227	69	290	53	353	37	416	22	479	6		
39	139	102	105	165	84	228	69	291	53	354	37	417	21	480	6		
40	137	103	105	166	84	229	68	292	53	355	37	418	21	481	5		
41	136	104	105	167	84	230	68	293	52	356	37	419	21	482	5		
42	135	105	104	168	84	231	68	294	52	357	36	420	21	483	5		
43	134	106	104	169	83	232	68	295	52	358	36	421	20	484	5		
44	133	107	104	170	83	233	67	296	52	359	36	422	20	485	4		
45	132	108	103	171	83	234	67	297	51	360	36	423	20	486	4		
46	131	109	103	172	83	235	67	298	51	361	35	424	20	487	4		
47	130	110	103	173	82	236	67	299	51	362	35	425	19	488	4		
48	129	111	102	174	82	237	66	300	51	363	35	426	19	489	3		
49	128	112	102	175	82	238	66	301	50	364	35	427	19	490	3		
50	127	113	102	176	82	239	66	302	50	365	34	428	19	491	3		
51	126	114	101	177	81	240	66	303	50	366	34	429	18	492	3		
52	125	115	101	178	81	241	65	304	50	367	34	430	18	493	2		
53	124	116	101	179	81	242	65	305	49	368	34	431	18	494	2		
54	123	117	100	180	81	243	65	306	49	369	33	432	18	495	2		
55	122	118	100	181	80	244	65	307	49	370	33	433	17	496	2		
56	121	119	100	182	80	245	64	308	49	371	33	434	17	497	1		
57	120	120	99	183	80	246	64	309	48	372	33	435	17	498	1		
58	120	121	99	184	80	247	64	310	48	373	32	436	17	499	1		
59	120	122	99	185	79	248	64	311	48	374	32	437	16	500	1		
60	119	123	98	186	79	249	63	312	48	375	32	438	16				
61	119	124	98	187	79	250	63	313	47	376	32	439	16				
62	119	125	98	188	79	251	63	314	47	377	31	440	16				
63	118	126	97	189	78	252	63	315	47	378	31	441	15				

6. Surclassement

Il est possible de faire une demande de surclassement d'un athlète pour répondre à des éventuels objectifs de sélection pour des évènements internationaux.

Cette demande doit être motivée et justifiée. Elle doit faire l'objet d'un mail au Responsable des circuits nationaux – Anaël HUARD (ahuard@ffs.fr) avant la date limite des inscriptions.

C'est uniquement avec l'accord de la FFS que ce surclassement sera possible.

Ce protocole ne s'applique pas aux épreuves suivantes, pour lesquelles il est possible d'effectuer un surclassement sans demande particulière, mais en respectant les règles suivantes :

- Championnats de France de relais par club : un surclassement par équipe est autorisé, sauf pour les U13 en U15.
- Épreuves par équipe par comité : un surclassement par équipe est autorisé, sauf pour les U15 en U16.

Un surclassement consiste à courir dans la catégorie directement supérieure, sauf lors des épreuves par équipes dans lesquelles les catégories U16 et U18 sont regroupées. Dans ce cas, il sera possible pour un U16 de courir en U20.

7. Prix – Récompenses - Podiums

L'organisateur est invité à faire le maximum pour récompenser les podiums pour chaque catégorie. Les trophées et médailles sont fournis par la FFS.

Un podium scratch sera effectué dans le cas où il y ait des regroupements de catégories. Ce podium scratch remplacera le podium de la plus haute catégorie.

Lors de la remise des prix, le matériel des marques partenaires du coureur pourra être présenté sur le podium uniquement si la cérémonie a lieu sur le lieu où s'est déroulée la compétition.

8. Participation de coureurs de nationalité étrangère aux épreuves ayant pour appellation « Championnats de France » ou « Championnats régionaux »

Un coureur de nationalité étrangère, titulaire d'un titre fédéral en vigueur ou d'une licence FIS (si les Championnats de France sont inscrits au calendrier FIS), admis à participer à une épreuve individuelle de « Championnats de France » ou de « Championnats Régional » ne pourra pas obtenir le titre de « Champion » ni, selon son classement prétendre à une autre marche du podium. Dans ce cas deux podiums seront réalisés :

- Un podium de l'épreuve,
- Un podium pour le championnat.

La participation aux épreuves par équipe est autorisée dans la limite d'un coureur de nationalité étrangère par équipe.

Voir rubrique [[Compétition/Règlement/Règles communes](#)] « Participation aux compétitions »

9. Course populaire et Championnat de France

Dans le cas où une épreuve des Championnats de France se déroule sur une course populaire, les athlètes inscrits par les comités et régulièrement engagés sur le circuit national pourraient bénéficier d'un tarif négocié avec l'organisateur par la FFS.